

# 1<sup>ère</sup> rencontre francilienne de la méthanisation

25 novembre 2022

## Synthèse du forum Rentabilité et émergence de nouveaux projets

Séquence n°1 : Modes de financement, optimisation vente de biométhane et contractualisation

Animation : Jean-Marie CHAUMEL (ADEME), Séverine DUCOTTET (Région) et Julien TOLO (CARIDF)

Intervenants :

- Thomas FILIATRE, chef de projet (Solagro)
- Philippe GIRARD, Référent Institutionnel Biométhane Ile de France Est (GRDF)
- Tanguy FOURDINIER, expert crédits agriculture (Crédit agricole)
- Sylvain VIOLLET, Responsable adjoint Val de France Energies (Banque Populaire)
- Laure VERHAEGE, Directrice générale (Lendosphère)
- Fabrice JULIEN, Directeur (SEM BIMETHA)
- Marc SCHLIENGER, Délégué Général (Club Biogaz)
- Martin GERBER, Chargé de mission Energie-Biomasse (APCA)

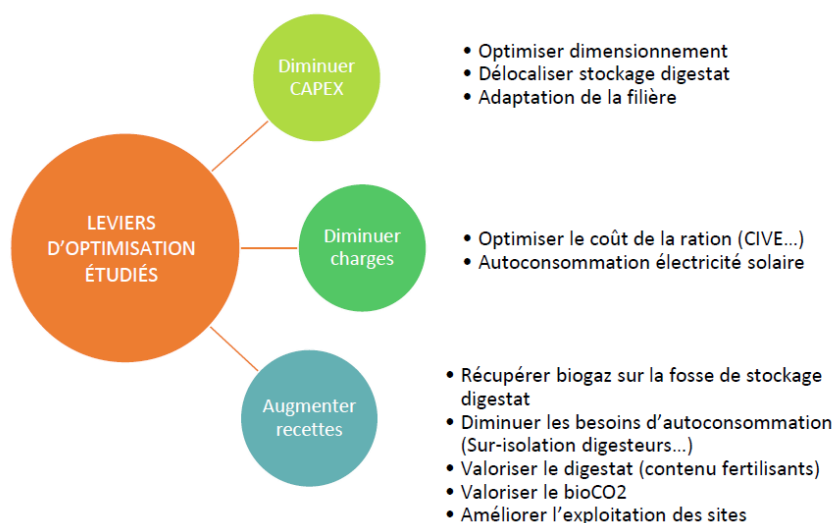
- **Quels sont les leviers d'optimisation pour améliorer la rentabilité des unités de méthanisation, rappel du contexte (baisse tarif / augmentation des charges, etc.), mise en perspective avec modèle francilien particulièrement impacté, résultats de l'étude « rentabilité » et « tarif » avec mise en perspective des BP en 2022 ?**

Solagro (Thomas FILIATRE, chef de projet)

À la suite de la publication des "nouveaux tarifs d'injection" en novembre 2020, SOLAGRO a réalisé pour le compte de GRDF une analyse des conditions de rentabilité des projets de méthanisation ([https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2021/10/Webinaire\\_GRDF\\_Solagro.pdf](https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2021/10/Webinaire_GRDF_Solagro.pdf)). Un focus complémentaire a été effectué sur l'Île-de-France début 2022 ([https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2021/10/Webinaire\\_GRDF\\_Solagro.pdf](https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2021/10/Webinaire_GRDF_Solagro.pdf)).

Les leviers d'optimisation identifiés, qui vont être développés lors de ce forum, sont les suivants :

## Les leviers d'optimisation



À noter que ces simulations ont été réalisées avant les évolutions récentes (indexation du tarif de rachat et augmentation des coûts d'électricité, travaux, taux d'intérêt bancaires...) : les pistes d'optimisation restent les mêmes mais les conclusions chiffrées doivent être réévaluées.

- **Quels sont les modèles étudiés par GRDF (mix fumier équins et biodéchets) et les premiers résultats économiques qui semblent encourageants (amélioration du tarif et diminution du coût d'approvisionnement permet d'envisager des projets avec un TRI finançable) ?**

**GRDF** (Philippe GIRARD, Référent Institutionnel Biométhane Ile de France Est)

GRDF a réalisé sur le secteur de la Seine-et-Marne un schéma directeur pour contribuer à redynamiser la filière biométhane.

Cette analyse visait à identifier les opportunités de raccordement au réseau et les solutions de renforcement nécessaires pour augmenter la capacité d'accueil de nouveaux projets, recenser les différents gisements disponibles, leur localisation et les opportunités politiques.

Nous avons entre autres constaté que le fumier équin était un gisement disponible, notamment dans les zones prioritaires, et peu coûteux.

Un travail collaboratif avec des fabricants et des simulations de business plans ont permis de caractériser une typologie de projet qui pourrait se développer dans les années à venir et économiquement rentable.

Si le modèle agricole classique francilien appuyé sur des CIVE et des pulpes de betteraves peine à trouver une rentabilité dans les conditions actuelles, des unités de taille relativement modeste alimentées par des biodéchets et des fumiers équins pourraient prendre le relais le temps que les conditions économiques se stabilisent.

Pour aller plus loin, GRDF Ile de France et le Crédit Agricole Brie Picardie organisent une matinale sur l'avenir de la méthanisation en Seine-et-Marne, le 9 décembre prochain à partir de 8h30 en Mairie de Nemours, à laquelle témoignera M. Saussier (projet Champs d'Energie), pour nous présenter son projet incorporant 50% de fumier équin et qui sera mis en service en mars 2023 sur la commune de Châtres.

- **Quelles sont les modalités de financement des organismes bancaires : DSCR, taux de fonds propres, garanties... ? Ont-elles évolué par rapport à il y a 2-3 ans ?**
- **Quelles sont les perspectives ouvertes par les possibilités de vente directe du biométhane via des BPA ? Ou du financement des projets via les CPB ?**

**Crédit agricole** (Tanguy FOURDINIER, expert crédits agriculture)

Les fondamentaux du financement des projets de méthanisation restent les mêmes : plan d'approvisionnement, acceptabilité locale, qualité de l'accompagnement des porteurs de projet.

Le mécanisme de BPA n'est pas encore suffisamment mûr pour être pris en compte dans les demandes de financement bancaire.

- **Quelles sont les grandes lignes du projet BIMETHA, et quelles sont les solutions alternatives au "tarif 2011" pour la vente du biométhane ?**

**SEM BIMETHA** (Fabrice JULIEN, Directeur)

La Sem Bi-Metha77 a été créée le 03 novembre 2015 en vue principalement de développer, concevoir, construire et exploiter une unité de méthanisation sur le territoire de l'agglomération Melun Val de Seine. Les actionnaires de Bi-Metha77 sont le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la SEM Ile-de-France Energies, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, ENGIE, la Holding-Jullemier et la commune de Dammarie-lès-Lys. Le site regroupera 2 filières de digestion, une filière agricole/biodéchets et une filière boues de

STEP, sachant que le biogaz produit sera regroupé, épuré et injecté dans le réseau GRDF. Le projet est complexe puisqu'il concentre les difficultés des deux filières de méthanisation, et a subi de nombreux retards, dont un lié à l'annulation du plan local d'urbanisme. Le contrat de rachat de biométhane a été signé juste avant le changement de tarif fin 2020, mais la date prévisionnelle de mise en service ne permettra pas de profiter pleinement de la durée de 15 ans de rachat du biométhane. La SEM réfléchit donc à monter un BPA pour la vente du biométhane pour des industriels ou des réseaux de chaleur du territoire.

- ***Quelles sont les principales modalités de vente de biométhane et de financement des unités en cours d'élaboration ou de réflexion actuellement, notamment les CPB et les BPA ?***
- ***Quelles sont les messages politiques portés par la filière ?***

**Club Biogaz** (Marc SCHLIENGER, Délégué Général)

L'encadrement des BPA (biogaz Power Agreement, ou contrats de vente de biométhane de gré à gré entre un producteur et un utilisateur final) n'est pas abouti. S'agissant des CPB, les discussions pour fixer les modalités pratiques de mise en œuvre n'ont pas démarré.

Les points d'attention de la filière, hormis la finalisation des modalités de financement via les BPA et CPB, sont :

- 1) Une attention particulière à porter sur le tarif d'achat septembre 2022 biométhane, compte-tenu de l'indexation du coefficient K sur l'inflation mais avec la prise en compte de la décote de 2% par an : quelle date viser pour la signature du contrat de rachat (cf. Support ppt détaillé) ?
- 2) Des discussions à venir sur le nouveau tarif réglementé de rachat de l'électricité issue du biogaz, en remplacement du tarif 2016, notamment sur le seuil d'application, l'indexation, la possibilité de cumul tarif / subventions publiques.